



ÉTÉ 2025 / N°73

Le Mazet

BULLETIN MUNICIPAL



Le Mazet Saint-Voy Altitude 1000m

VIE MUNICIPALE

Compte rendu des Conseils municipaux	3
L'Ardéchoise	7
Bilan École Publique Albert Camus	8
Les Conseil Municipals des jeunes	9
Remise en état du Jardin Botanique	10
Camping de Surnette	12
Fleurissement du Village	13
Cérémonie du 8 mai 2025	13
Travaux... Travaux	14

INFOS DIVERSES

Opération petits déjeuners à l'école	15
Animation de l'Ardéchoise	15
Carnaval des enfants	16
Là où les sillons tracent l'avenir de l'élevage	17
Franck Gambina	20
M. Marc Jacob	20
Vigilance eau et Déchèterie Mobile	21

VIE CULTURELLE

Les rencontres contemporaines	22
Calibert en scène	23
Les Lectures sous l'arbre	24

INTERCOMMUNALITÉ

Haut-Lignon	26
6x6 Le Parcours Photo	26
Construction d'une crèche intercommunale	27
Crèche «les Pitchounets»	28

VIE ASSOCIATIVE

Club de Scrabble	29
Église Protestante Unie	29
Mazet Brake danse Crew	30
Mazet Energy Club	31
Parents d'Elèves	32
Chorale Voix-ci Voy-là	33

HISTOIRE

La première école de Mazalibrand	34
----------------------------------	----

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Tél 04 71 65 01 09 Fax 04 71 65 07 38

Mail : mairie@mazet-st-voy.com

Site : www.mazet-st-voy.com

Ouverture : mardi et jeudi 8h-12h/ 14h-18h. mercredi et vendredi 8h-12h samedi 8h-12 h.

OFFICE DE TOURISME ouvert de juin à septembre

Tél 04 71 59 71 56

Mail : lemazet@ot-hautlignon.com

Site www.ot-hautlignon.com

Pompiers : 18

Gendarmerie Nationale : 17 (brigade de Tence)

SAMU services d'urgence : 15

Centre antipoison : 04 73 75 17 51 (Clermont-Ferrand)

N° européen : 112

Bibliothèque municipale (au dessus de la mairie) : 04 71 65 09 10

Ouverture : mercredi 14 h 18 h. jeudi 10 h 12 h. vendredi 15 h 18 h. samedi 10 h 12h

Crèche Les Pitchounets : rue des écoles 04 71 65 06 22

Ecole Albert Camus : rue des écoles 04 71 65 00 68

Centre de loisirs intercommunal (en dessous du Calibert) : 04 71 65 02 47

ADMR Le Chambon/Le Mazet 04 71 56 37 24

Assistant social 04 71 65 08 96 ou 04 71 07 40 60

Résidence de Personnes Agées Le Lizieux 04 71 65 08 95

Taxis ARGAUD 04 71 59 04 85

Taxi Service Yohann RUEL 04 71 59 73 17

Déchetterie : 04 71 65 93 02

Professionnels de santé

Médecin route de Tence :

- Dr Nicolas CAUDWELL 04 71 65 05 50
- Mme Anne SAVROT Infirmière (dans cabinet médical)
11 route de Tence. Tel : 04 71 58 38 15

Secrétariat médical Laurence DEBARD lundi mardi mercredi vendredi de 9h00 à 18h00 en accueil présentiel ou téléphonique pour cabinet infirmier et médical.

- Pédicure « Résidence Personnes âgées » sur RDV une fois par mois Route du Chambon
- Dentiste 29 route de Tence : Dr. Pierre PEYRARD 04 71 65 04 81
- Pharmacie du Plateau 13 route de Tence
Dr Pascal MERMET-BOUVIER 04 71 65 66 66
- Marion FOURQUET psychomotricienne
12 route de Tence . Tel 07 80 01 71 78
- Quentin ESPEUT ostéopathes
12 route de Tence. Tel : 04 15 49 00 77

Défibrillateur : sous la mairie, à coté de la porte de l'ascenseur

N° ISSN : 0988-5765. Dépôt légal : juillet 2025.

Tirage : 800 exemplaires.

Crédit photos : Pierre Suchère, Alain Debard, Ecole Albert Camus, Lectures sous l'arbre, Club de scrabble, Crèche Les Pitchounets, Eglise Protestante Unie, Parents d'Elèves, Haut-Lignon Foot, Magali Ruel, Société d'Histoire de la Montagne,

Directeur de publication : Alain DEBARD
Coordination de la rédaction : Pierre SUCHÈRE

Conception, création et réalisation : ARStudio

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

Compte rendu du conseil municipal.

Le conseil approuve le compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2024.

Comptes financiers de la commune.

Le receveur des impôts n'ayant pas encore rendu son analyse; le conseil municipal ne peut voter le budget et procède à la lecture des différents comptes financiers de la commune.

Le vote aura lieu au prochain conseil le 9 avril 2025.

1) Budget Principal :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 935 981,42€ les recettes à 1 180 849,27€ soit un résultat de clôture positif de 244 867,85€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 568 575,29€, les recettes à 546 753,59€ soit un résultat de clôture déficitaire de 21 821,70€.

Dans ces dépenses le remboursement de la dette pour 130 239,21€ les travaux de bâtiment pour 19 391,06€, les travaux de voirie pour 40 212,90€, les travaux de réseaux et de la route de Fay pour 36 169,13€.

En recettes les réserves (excédent de fonctionnement) pour 314 338,95€, le FCTVA et la Taxe d'aménagement pour 93 715,49€.

Autre recette, la subvention Leader (15 028, 30€) pour les travaux de l'aire de jeux route de Tence. En attente (2025)

la Région pour le chemin piétonnier de la route de Fay (18 910 €).

2) Assainissement :

Fonctionnement Dépenses : 81 083,41€

Recettes : 80 139,61€

Le compte est déficitaire de 943,80€

Investissement :

Dépenses : 98 889,17 €

Recettes : 117 905,31€

Le compte est excédentaire de 19 016,14€

3) Eau :

Fonctionnement Dépenses : 182 839,24€

Recettes : 181 671,50€

Le compte est déficitaire de 1 167,74€

Investissement :

Dépenses : 91 182,22€

Recettes : 73 525,69€

Le compte est déficitaire de 17 457€

4) Camping :

Fonctionnement Dépenses : 73 306€

Recettes : 83 814,15€

Ce compte est excédentaire de 10 508,15€

Investissement : Dépenses 21 297,94€

Recettes : 42 940,12€

Ce compte est excédentaire de 21 642,18€

Conventions de mise à disposition des services publics de l'état.

Dématérialisation des documents administratifs :

En vue de la dématérialisation des échanges administratifs entre la commune et l'état, le conseil donne son accord pour la signature d'une convention. Ce service d'échange informatique est gratuit et portera sur la dématérialisation des permis de construite, des déclarations de demandes préalables de travaux, sur l'urbanisme etc....

Assistance administrative pour départ à la retraite :

Pour assister et aider aux tâches administratives de départ à la retraite des personnels des agents des collectivités locales, le conseil donne son accord pour la signature d'une convention avec l'état.

Demande de subventions CAP43.

CAP 43 est un dispositif départemental qui attribue aux communes pour leurs projets structurants un soutien financier en fonction de la taille de la commune. Dans notre cas la commune peut prétendre à 60 000€ par an sur 2025 et 2026. Le projet concerne l'aménagement du bourg en cours, notamment la route du Lizieux et son cheminement piétonnier, le parvis et les parkings devant l'école qui seront conduits en 2025 et 2026 en même temps que la construction de la nouvelle crèche. Le Conseil approuve le plan de financement présenté à l'unanimité.

Biens de section.

La Varenne : Montage d'un dossier avec Mr Augry pour la vente par la commune d'une partie du bien de section jouxtant sa maison et ensuite déplacement du chemin rural pour créer un nouvel accès à sa propriété. Les procédures habituelles seront mises en oeuvre (consultation des ayants droits, enquête publique..)

Jardin Botanique Christian Grosclaude.

La crue d'octobre a fortement impacté le jardin, l'entreprise Brolles est au travail pour refaire le cheminement, renforcer la passerelle amont, les barrières ..etc . D'autre part le conseil donne son accord pour passer une convention avec le Lycée Agricole d'Yssingeaux. Une classe interviendra du 24 au 28 mars pour différents aménagements (nettoyage de l'ensemble du jardin, construction de murets, installation de plantes...), cette convention prévoit une participation communale de 800€.

Convention d'affouage.

Une convention d'affouage est demandée par Mme Julie Russier ayant-droit de la parcelle de biens de section boisée aux Eygauds pour l'année 2025. Accord à l'unanimité du Conseil

Subventions :

Ardéchoise : 300€.

CIMADE : 500€.

Festival Impromptu : 500€

Lectures sous l'Arbre :

L'évènement de portée nationale « Les Lectures Sous L'Arbre » se déplace en 2025 au Mazet St Voy autour du Calibert et de l'étang du Bruas avec des journées « Camusiennes » autour de l'oeuvre de Camus et Panelier. Notre village accueillera cette belle manifestation autour de la lecture et de la poésie du 17 août au 23 août 2025, le conseil accepte à l'unanimité de soutenir l'évènement à hauteur de 1500€.

« **Fin gras du Mézenc** » Adhésion pour 250€.

La commune fera d'autre part une proposition pour accueillir la fête du fin Gras en 2027

Championnat Départemental des labours par les Jeunes Agriculteurs de la Hte-Loire :

La commune est heureuse d'accueillir cette année (aussi en août) ce bel évènement, la finale du championnat départemental des labours, couplée avec des concours de bétail au lieu-dit Chennebou, près de la D15 et du local prêté pour l'occasion par la CUMA du Lizieux.

École Albert Camus, classe découverte :

Cette année est organisé par l'équipe pédagogique un séjour de découverte de l'espace méditerranéen pour les classes de CM1 et CM2. La commune soutiendra ce projet à hauteur de 1900€ qui correspond au reste à charge.

Pylônes émetteurs du Volamont.

Les nouveaux gestionnaires des différents réseaux téléphoniques souhaitent acquérir les terrains qui supportent les pylônes émetteurs du Volamont.

La somme proposée qui reviendrait à la commune serait de 170 000€.

Une discussion devant s'établir pour l'entretien en commun du chemin d'accès.

Vote : Accepté à l'unanimité, pas d'abstention.

Enfouissement de ligne.

Le conseil donne son accord au devis des travaux d'enfouissement de ligne téléphonique à la Varenne, réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies de la Hte-Loire

Coût résiduel pour la commune : 954,48€.

Remerciements

Après de nombreuses années de service passées à relayer les infos du village auprès du journal la Tribune/Le Progrès, Christian Paulet a décidé de passer la main. Qu'il trouve ici un juste remerciement pour son dévouement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

Comptes de gestion 2024 du trésorier municipal

Les comptes de gestion du budget général, des budgets de l'Eau de l'Assainissement et du Camping sont approuvés à l'unanimité

Comptes administratifs 2024

Les comptes administratifs ont été présentés lors de la séance du 13 mars 2025. M le maire s'étant retiré le conseil municipal débat et se prononce sur les comptes administratifs.

Les comptes administratifs du budget général, des budgets de l'Eau de l'Assainissement et du Camping sont approuvés à l'unanimité.

Taux d'imposition

Les bases d'imposition prévisionnelles augmentent de 1.70% pour 2025, il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition municipaux pour 2025:

Taxe foncière bâtie : 36.23 %

Taxe foncière non bâtie : 72.35 %

Taxe d'habitation : 8.68 %

Fongibilité des crédits

Le Conseil Municipal autorise M le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Budget 2025

Budget Général

Fonctionnement :

Equilibré à 1 099 250,00€, il dégage un excédent de fonctionnement de 235 837,05€ viré à la section d'investissement.

En dépenses les charges à caractère général pour 300 300,00€, les dépenses de personnel pour 331 900,00 € les autres charges de gestion courante pour 72 850,00 €.

En recettes le produit des impôts directs pour 566 533,00 €, les dotations et participations pour 339 667,00 €

Investissement : Il s'équilibre en recettes et dépenses à 1 311 770,90 €.

En dépenses on trouve le remboursement de la dette pour 130 000€, les bâtiments pour 125 000€, les travaux de voirie pour 72 799,20 €, des travaux d'aménagement du village (fin travaux route de Fay, route du Lizieux et parkings devant l'école) pour 874 700,00 €.

En recettes le FCTVA et taxe d'aménagement pour 50 000€, les réserves (excédent de fonctionnement) pour 244 867,85 €, la DETR 2023 (travaux bâtiments et voirie) pour 63 000€, les subventions (Département pour 60 000€, Région pour 156 000€, Europe pour 40 000€), un emprunt de 200 000€ et le virement de la section de fonctionnement pour 235 837,05 €.

Budget de l'eau :

Fonctionnement : s'équilibre en recettes et dépenses à 198 900,00€ avec :

En dépenses les charges à

caractère général (SGEV, SIPEP, Etc.) pour 120 058,26€.

En recettes les redevances eau, les branchements neufs pour 193 000,00€ .

Investissement : équilibré à 202 074,00€ en dépenses et recettes d'investissement. En dépenses d'investissement on trouve surtout les travaux de la route de Fay et du Lizieux pour 150 000€. En recettes les subventions de l'Agence de l'eau et un emprunt de 140 000€.

Budget de l'assainissement :

Equilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 87 740,00€.

Avec le solde d'investissement reporté de 19 016,14€ ; il est équilibré à 76 484,14€ en recettes et dépenses d'investissement. Au chapitre des dépenses 44 752, 14€ pour les travaux de la route de Fay.

Budget Camping :

Equilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 80 800,00€. En dépenses les charges de personnel pour 30 000€. En recettes la vente de produits (locations) pour 70 000€.

Avec l'excédent reporté de 21 642,18 € il est équilibré à 53 815,33 € en recettes et dépenses d'investissement.

En dépenses les remboursements d'emprunts pour 12 960 € et les travaux d'améliorations (bornes électriques) et travaux de bâtiments pour 33 050,33€. En recettes l'excédent de fonctionnement reporté de 21 642,18€.

Jurés d'assise

Un tirage au sort a désigné comme jurés d'assises : Jonac Sylviane, Ruel Marc, Nouvel Doris

Travaux aménagement Route de Fay - Rue du Lizieux

Le projet d'aménagement présenté par Géolis est accepté ainsi que son plan de financement sous réserve de quelques ajustements. Pour la Route de Fay, entre autres traiter les eaux pluviales avant l'impasse du sabotier, délimiter le cheminement piéton par des potelets, modifier l'emplacement du passage piétons... Pour la Rue du Lizieux il s'agit entre autres d'augmenter le nombre de places de stationnement.

Dissimulation réseau BT à La Varenne

Le SDE propose des travaux d'enfouissement pour un montant de 11 575.47 € HT avec une participation de 30% de la commune soit 3 472.64€. Accord à l'unanimité

Emprunt

C'est l'offre de la Caisse d'Épargne pour un prêt de 150 000 € sur 15ans à un taux fixe de 3.79 % qui a été retenue.

Subvention association

L'association Les Rencontres Contemporaines sollicite une subvention pour l'organisation de leur concert au Mazet, une subvention de 300 € est accordé à l'unanimité moins une abstention.

Convention Commune - CCHL

Le conseil municipal autorise M le maire à signer avec la CCHL la convention de mise à disposition du terrain nécessaire à la construction de la crèche ; après travaux et détermination de la surface nécessaire une cession aura lieu.

Ruine communale à Bronac

M JP Roberton sollicite la démolition de la ruine communale mitoyenne à sa propriété, un accord est donné à l'unanimité pour qu'il réalise les travaux à condition de rétablir le chemin sur lequel le bâtiment avait été construit.

Infos diverses

Suite à une demande de la mairie d'Yssingaux, la cérémonie du 8 mai aura lieu cette année à 17h45 !

Le Conseil Municipal des jeunes organise une opération Nature Propre le samedi 17 mai.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025

Approbation et validation du compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2025.

L'Association (Les Amis de L'EGLISE DE SAINT VOY) demande au Conseil Municipal une convention de délégation d'ouvrage afin de mener à bien les travaux urgents de remise en état des huisseries et du réseau électrique de l'Église de St Voy

La Commune devra prendre une assurance de dommage aux ouvrages et devra désigner un élu ou groupe d'élu qui suivra l'avancement du projet et rendra compte,

Le conseil donne son accord.

Travaux d'aménagement route de Fay et route du Lizieux (4 entreprises ont répondu)

- Travaux voirie estimés à 600 106€ HT avec tranche optionnelle, l'Entreprise EIFFAGE ROUTE fait une proposition à 482 835€ HT.

- Travaux aménagements paysagers estimés 68 300 €HT l'entreprise MM Aménagement fait une proposition à 49 885 €HT. Ces deux entreprises mieux disantes sont retenues

Le conseil municipal donne son accord pour ces travaux financés en partie par le fond Leader (au titre de l'aménagement paysager ainsi que pour la création du chemin piétonnier), le Département, la Région et une dotation au titre des Amendes de police. Le restant à hauteur de 150 000 €HT sera

financé par des fonds propres de la commune.

Le Conseil Communautaire propose la possibilité d'avoir 4 représentants au lieu de 3 pour la commune du Mazet. Validé à l'unanimité par le conseil

Ligne de crédit : proposition est faite pour renouveler la ligne de crédit d'un montant de 300 000€ au taux Ester (1,925% au taux actuel) + 0,79 soit 2, 715%. Approuvé par le conseil à l'unanimité

Convention avec le SDIS pour mise à disposition à titre gratuit d'un bâtiment communal à destination du corps de sapeurs-pompiers. Le SDIS prend à sa charge les frais relatifs au centre (eau, électricité, chauffage...).

Création d'une Régie pour le camping (validé à l'unanimité par le conseil)

Subventions aux associations:

- Calibert en Scène : le conseil accorde 3900€ à l'unanimité (même subvention que l'an passé)

- Lecture sous l'arbre discussion pour 450€ destinée à financer une signalétique où apparaissent le nom de la manifestation et le nom de la commune accueillante (Mazet-St-Voy)

3 abstentions, 1 contre, 7 pour; Adopté par le conseil

- Hors saison musicale pour des animations à destination

de publics empêchés (Les genêts, Maison marguerite au Chambon et concert au chapeau à l'église de Saint-Voy) demande de 250€. Le conseil demande la présentation d'un budget.

- La société de chasse demande la prise en charge de la location de la salle du Garay pour le concours «La voie du sanglier», le conseil vérifie en premier lieu la validité de la convention de mise à disposition de la salle pour la Commune, de plus la société de chasse devra présenter le budget de sa manifestation.

Aliénation chemin rural de la VARENNE et vente bien de section :

L'enquête publique a eu lieu et les votes des électeurs de la section de la Varenne entérinent la décision (10 voix pour) de vente d'une partie du bien de sections. Le Conseil autorise Mr le maire à signer tous documents relatifs à cette cession et à l'acquisition du terrain nécessaire à la

création d'un futur chemin rural accédant à la maison Augry/Maneval.

Vente partie de terrain communal à Surnette (accord du conseil pour 10€ le m²) . Le terrain d'environ 130m² devra être délimité et borné... Frais de bornage et de notaire à la charge de l'acquéreur.

Questions diverses :

Recensement 2026 (du 15/01 au 14/02/2026)

Le conseil municipal désigne Alain Ruel «coordonnateur communal» à l'unanimité. Les agents recenseurs seront désignés avant la fin d'année.

Adressage

A l'unanimité le conseil décide d'attribuer au chalet de Mr Jacon à Mazalibrand le N° 300 chemin de Rochecutet

L'Ardéchoise

Encore un fabuleux travail accompli par le groupe de bénévoles rassemblés autour d'Ariel Masse, que le bulletin municipal se devait de mettre à l'honneur. Convivialité, animation, accueil chaleureux sous un soleil bienveillant, ce sont les ingrédients mais il faut les petites mains pour lui donner corps. C'est un engagement bénévole qui fait plaisir à voir, qui devrait susciter nous l'espérons, des vocations... Car l'an prochain sera vite là et il faudra à nouveau penser décorations, animations...

Depuis plusieurs années, le Mazet est à l'honneur et figure parmi les villages qui proposent une décoration bien rôdée mais également autour d'un buffet de dégustations, des rafraîchissements et des animations qui réclament beaucoup d'investissement. Que tous ces bénévoles soient ici remerciés, ils méritent un grand coup de chapeau...



Bilan École Publique Albert Camus

Une année de voyages et de constructions à l'école Albert Camus

Lorsqu'on demande aux élèves de l'école Albert Camus quel est le meilleur souvenir de l'année, l'intervention de l'association Archilude autour des maisons du monde est plébiscitée. Durant 3 journées consacrées à l'architecture du monde et à l'expérimentation, les élèves ont construit des maisons en terre, en briques, en légo, en carton, des maisons troglodytes ou flottantes, des grattes-ciel ou des maisons colorées... La bibliothèque de l'école est d'ailleurs toujours habitée par une grande voûte en carton faites par les élèves.

Les élèves de CE et CM n'oublient pas pour autant leur classe découverte de 4 jours à Sausset-les-Pins et notamment les marais salins. Ni non plus la préparation du spectacle du 13 juin pour lequel ils ont chanté et dansé.

Certains bien sûr évoquent leurs progrès en français comme la découverte des lettres en cursif et en script ou en mathématiques comme les principes de la symétrie.

D'autres encore disent avoir consolidé au cours de l'année leurs amitiés.

Ils n'oublient pas non plus le sport avec plusieurs intervention ou sorties : foot, tennis, ski, vélo, piscine... Et le Vendée globe, suivi à distance.

Leurs réponses montrent à quel point cette année fut riche en expériences. L'école a pu à nouveau compter sur le soutien des familles, de l'association des parents d'élèves, de la commune, de la communauté de commune et de la région.

Les élèves quittent leur classe le 4 juillet pour des grandes vacances bien méritées. Ils reprendront le chemin de l'école le 1er septembre. 9 d'entre eux feront leur entrée au collège et 8 leurs premiers pas à l'école. Grâce aux temps passerelle organisés depuis le mois de janvier avec la crèche et les assistantes maternelles du Mazet, ces 8 élèves se sont déjà familiarisés avec l'école et l'équipe.



Le conseil municipal des jeunes se mobilise

pour la solidarité et pour l'environnement

Les membres du conseil municipal ont engagé deux actions fortes depuis le début de l'année. Le 21 février a eu lieu la collecte pour les Restos du Cœur. Organisée à la sortie de l'école Albert Camus à 16 h 30, elle a permis de récupérer des denrées alimentaires mais aussi des produits d'hygiène pour les adultes et les enfants et notamment des couches pour bébé. La collecte a été déposée à la permanence du Chambon sur Lignon. Cette aide aux personnes en difficulté sensibilise aux inégalités sur un territoire et développe l'esprit de solidarité, élément fort du vivre ensemble.

Le 17 mai, une opération de nettoyage de la nature s'est déroulée dans le village et ses alentours. Les bénévoles, munis de gants et de sacs, ont constitué des équipes qui ont arpenté les rues du village, le jardin botanique, les bords de la Vaysse et le Bruas ainsi que l'espace de jeux allée des jardins. La récolte a montré toute l'utilité d'une telle opération car une dizaine de sacs ont été remplis. Un goûter a clôturé cette action. Un grand merci aux participants et notamment aux enfants qui se sont montrés très enthousiastes !

Enfin, le 8 mai, les enfants ont participé la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1945 et à la vente des Bleuets de France. Rappelons que cet argent, versé à l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre, permet l'amélioration du quotidien de blessés, de pupilles de la Nation, de victimes de guerre ou d'actes terroristes.

Bel été à tous.

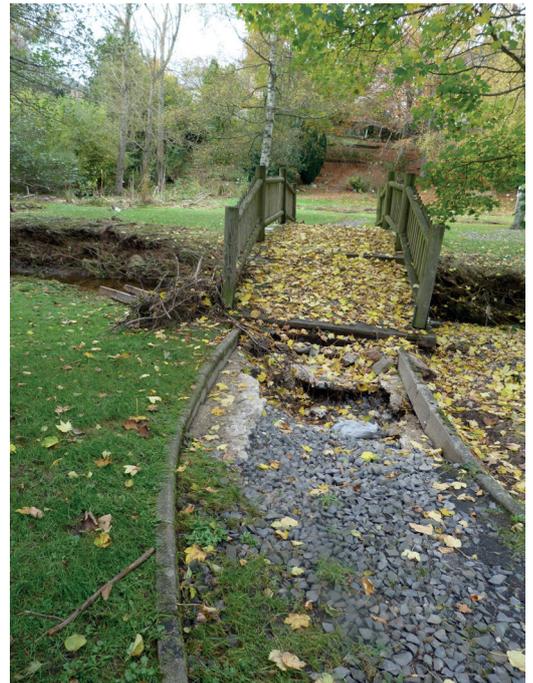
Brigitte ROYET



Remise en état du Jardin Botanique

Depuis la crue du 17 octobre, de l'eau a coulé sous les ponts. La municipalité a fait un effort particulier pour effacer toutes les blessures que la crue avait infligé au jardin botanique, ce n'était pas un mince challenge (comblement des mares, décapage du cheminement, dégâts sur la première passerelle, sur les caillebotis emportés sur une longue distance, dépôts de débris, de sables, de branches en divers points).

L'entreprise Brolles a été la première à être sollicitée (passerelle, cheminement, déblaiement des mares) puis le lycée d'Yssingeaux à sa suite a accompli un travail important (nettoyage des débris, des branches, reprise de murets dans la côte, réparations sur les sentiers...) Tant et si bien que les derniers visiteurs venus via la Préfecture nous conseiller sur de futurs aménagements du jardin n'en croyaient pas leurs yeux. Les dommages ont été si bien réparés qu'ils demandaient à voir les photos des dégâts, le jardin botanique avait-il bien subi une inondation ? Du coup quelques images d'après la crue du 17 octobre sont nécessaires car on ne se rappelle déjà plus dans quel état était le jardin !



Remise en état du cheminement par l'entreprise Brolles



Intervention du lycée Agricole

Grâce aux efforts de chacun (et aux frais engagés par la municipalité !), le jardin est à nouveau visitable, il est redevenu cet agréable espace de promenade frais et ombragé, la liaison avec la résidence du Lizieux doit être améliorée. Si Christian Grosclaude son créateur était là il se plaindrait aussi du mélange de certaines espèces botaniques, du fait que les étiquettes subissent inexplicablement des dégâts (certains petits malins s'amuse à les casser, à les déplacer ?). Quel est le but de ces dégradations ? Simple malveillance ? On y trouve aussi quelques déchets (bouteilles, reste de repas ...). Nous en appelons au civisme de chacun, cet espace public doit être aussi propre quand vous en sortez que lorsque vous y êtes entrés. Il y a deux poubelles au niveau du parking de la Halle, ayez la gentillesse de les utiliser.

Les travaux concernant la structure du jardin étant terminés, il faudra dès l'automne avec les bénévoles des associations Environnement et Patrimoine (Dany Perrier) et Digitalis (Catherine Ollier) penser à la rénovation des parcelles botaniques endommagées ou dégradées.. On pense d'abord aux parcelles messicoles, aux parcelles autour de la sorcière Botacrabouille (dont la reconstitution sera l'objet d'un autre projet du lycée Agricole) et bien d'autres qui sont à reprendre.. Il y a donc encore un peu de travail pour rendre à ce jardin son caractère « botanique » qui fait son intérêt et sa spécificité. Laquelle doit être conservée. La remise en place de la passerelle de Galope est aussi une demande forte qu'il conviendra de réaliser...



Les services techniques sont aussi intervenus pour débarrasser branches, souches arrachées qui jonchaient le sol ou obstruaient le lit du ruisseau..



D'autre part dans le cadre de l'opération « Petits villages d'Avenir » pour laquelle la commune a présenté un dossier et a été retenue, nous avons bénéficié de la venue d'un cabinet d'études dont les conclusions pourront nous être utiles pour poursuivre l'aménagement du village (la place en particulier). Dans ce cadre encore, nous avons eu dernièrement la venue d'architectes conseils accompagnés de fonctionnaires de la Préfecture et de la Sous-Préfecture pour identifier les enjeux de futurs aménagements au niveau du jardin Botanique. Un rapport sera adressé au cours de l'été, à nous de bien analyser les remarques qui vont y être portées, certaines vont bousculer nos certitudes, nos habitudes. Surtout ne pas croire que parce que nous sommes « du Mazet », et que nous « passons tous les jours devant », nous avons la science infuse et devons clamer très fort un jugement péremptoire et définitif. Un regard neuf, extérieur, de personnes aux compétences reconnues est souvent nécessaire...

Alain Debard

Camping de Surnette

Cette saison sera encadrée par un nouveau gérant, **Phillipe Gential** de Monistrol sur loire ; **Joëlle Arsac** ayant souhaité se reposer et ensuite faire valoir ses droits à la retraite.

Nous remercions vivement Joëlle pour ces années comme gérante du camping pour sa gentillesse et un très bon contact avec ses clients ainsi que pour son exigence de la propreté, nous lui souhaitons un bon repos.

Phillipe Gential après une activité de commerçant entre autres a su prendre ses marques très rapidement au camping, il a pu suivre avec précision les défaillances d'ouvertures pour la mise en eau et nous avons changé un bon nombre de mitigeurs anciens des sanitaires ; il est très actif dans l'entretien des abords à la grande satisfaction des campeurs.

Les nouvelles bornes électriques sont fonctionnelles et des travaux en attente auront lieu afin de couvrir par la Wifi tout la surface du camping.

La saison a relativement bien démarré et la grosse arrivée des campeurs pour Juillet est attendue, 1 ou 2 mobil-homes en projets d'installation et une grosse manifestation d'une association régionale de camping-car est prévu en octobre, il est a noté aussi que la saison culturelle des « Lectures sous l'arbre » va remplir entièrement les locations des chalets.

La saison 2025 devrait être à l'équilibre malgré les investissements réalisés ; mais c'est vrai que tout repose sur le beau temps ;

Pierre Suchère



Bricolage jardinage...

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° ARS/DD43/2019/14

ARTICLE 6 - Horaires et activités bruyantes

Les activités bruyantes telles que les travaux de bricolage et de jardinage, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Fleurissement du village

Avec un printemps qui a peiné à s'installer, la commune a pris des couleurs avec les différentes fleurs plantées dans les bacs et jardinières. Les plantes choisies ont besoin d'un arrosage correct et sont positionnées suivant leur besoin en ensoleillement. Un entretien a été fait dans les massifs. Depuis la mise en place de plantes vivaces ou arbustes les massifs ne nécessitent pas d'investissement particulier. Certaines plantes se multiplient et sont utilisées pour garnir d'autres lieux. L'embellissement floral de notre village a été fait par les mains vertes de la commune et les services techniques qui chaque année apportent leur contribution pour l'entretien tout au long de l'été.



Cérémonie 8 mai 2025

La cérémonie du 8. Mai a eu un bon succès cette année malgré qu'elle ait eu lieu en fin de journée.

En présence de Mr Benamran sous-préfet et des officiels du département ainsi que des maires des communes environnantes, les enfants de l'école ont entonné le chant des partisans accompagnés de la musique d'Yssingaux ; la lecture du texte des anciens combattants a été lu par Austin Pouix.



Travaux ...travaux

Le passage du réseau de chaleur, la réfection des réseaux (eau, assainissement...) ont largement dégradée la chaussée de la route de Fay et au centre du village. L'entreprise Eiffage a effectué une première remise en état qui a vu la reprise partielle des parties pavées et de la chaussée. Dans le même temps l'entreprise a réalisé également la réfection de l'Impasse du Sabotier et du départ du passage dit du Tracoulet.

Bien évidemment pour la route de Fay il s'agit de travaux provisoires de remise en état, la fin de l'aménagement aura lieu courant septembre. En vis-à-vis de l'habitat partagé il s'agit de créer plusieurs de places de parking, de réduire la chaussée à une seule voie pour ralentir la circulation, de traiter l'évacuation des eaux pluviales, de créer des places de parking, des passages piétons et enfin de terminer le sentier piétonnier.

L'entreprise de chaudronnerie serrurerie Montelimar de Tence sera chargée, à la suite, de mettre la touche finale avec la mise en place d'une barrière identique à l'existante (prolongement) en limite du pont surplombant le ruisseau de la Vaysse. Le coût concernant la fin de cet aménagement devant l'habitat partagé est chiffré à 21 494€ HT dont 4 574€ pour la barrière.



L'entreprise Eiffage reprendra alors depuis le pont jusqu'à la place de la mairie l'ensemble de la voirie et trottoirs (coût 78 238, 24€) puis le département fera le revêtement de la départementale jusqu'au centre du village. Ces travaux devront être finis avant l'hiver.

Devant l'école les travaux vont concerner la réalisation de parkings perméables et ombragés et l'aménagement du parvis commun au nouveau bâtiment de la crèche intercommunale « Les Pitchounets » et de l'Ecole Albert Camus, ils seront réalisés par l'entreprise Eiffage pour un montant de 308 869,43€ et pour la partie environnement (plantations de végétaux, espaces verts..) par l'entreprise MM Aménagements pour un montant de 49 885, 00€.

Un cheminement piéton sécurisé permettra de rejoindre la place depuis l'école en descendant à gauche jusqu'à la place du village, l'entreprise Eiffage est chargée de sa réalisation pour un coût de 78 807, 01€

Enfin une partie optionnelle est prévue, il s'agit de la réalisation d'un parking de 4 places en haut à droite, côté est) de l'école Albert Camus permettant de laisser libre l'arrière du bâtiment scolaire pour un montant de 24 180€.

Le plan de financement suivant a été adopté par le Conseil du 25 juin.

Plan de financement :

Nature des Dépenses :	Montant H.T	Financement sollicités	Montant H.T	%
Etudes, Maîtrise d'oeuvre	35 000 €	Département CAP 43 2025/2026	120 000€	21,5%
Acquisitions foncières, frais	10 000 €	DETR parkings voirie	55 000€	10%
Travaux voirie	458 655,10€	Région	156 000€	28 %
Travaux espaces verts	49 885,00€	Europe cheminement doux	40 000€	7, 1%
Autres (barrière..)	4 574,00€	Europe Aménagements paysagers	50 000€	9 %
		Amendes de police	12 000€	2,2%
		Fonds propres	125 114€	22, 2%
TOTAL	558 114,10€		558 114,10€	100%

En ce qui concerne la crèche, les entreprises ont été retenues, les travaux devraient commencer durant l'été ou au plus tard début septembre..

Alain DEBARD

Opération petits déjeuners à l'école Albert Camus

Durant l'année scolaire, les élèves de maternelle et CP, soit environ 50 élèves, ont bénéficié de quatre petits déjeuners répartis sur les quatre saisons. L'objectif de ce dispositif co-financé par le ministère de l'éducation nationale et la mairie est de promouvoir la santé à l'école, de mettre en avant l'importance de la nutrition dans le développement de l'enfant et dans ses apprentissages. Au-delà de cela, c'est un moment de partage et de découverte des goûts. L'idée est de proposer autant que possible des produits locaux. Cette année le petit déjeuner s'est voulu un peu moins local puisqu'il s'est appuyé sur le projet pédagogique de l'école « voyage autour du monde » en référence au tour du monde réalisé par une des familles. Les élèves ont donc découvert les petits déjeuners Anglais, Africain, Asiatique et ont terminé l'année avec l'Océanie.

Un beau voyage gustatif très apprécié par tous !

Brigitte ROYET



Animation de l'Ardéchoise



L'Ardéchoise 2025 s'est déroulée sous un soleil radieux et une très bonne ambiance. Avec toute l'équipe et sur le thème de « **Bécassine** » nous avons travaillé chaque mercredi et quelquefois les vendredis depuis fin mars, pour assurer la décoration et l'animation de notre village devant cet évènement.

Plus de 900 heures d'atelier ont été nécessaires pour fabriquer et peindre nos figurines pour agencer le bourg du village.

Au passage de l'Ardéchoise nous avons eu **150** coureurs le vendredi 13 et le samedi 14 une affluence de **900**.

Toute l'équipe a mis tout son cœur, son énergie et son temps.

Nous vous donnons rendez-vous en 2026.

La joyeuse équipe de l'Ardéchoise du Mazet-ST-Voy.

Carnaval des enfants de l'Ecole Albert Camus, un message subliminal

En liaison avec le projet pédagogique qui prévoyait cette année scolaire un tour du monde à la rencontre des cultures, des modes de vie différents sous des climats qui le sont autant, les enfants de l'école nous ont présenté la valse des tenues de chaque hémisphère, du nord au sud, de l'est à l'ouest, proches ou lointains.

Les humains qui peuplent cette planète sont tous différents et pour les comprendre il convient de les approcher, de leur parler et non de les juger parce qu'ils ont une tenue différente. Celle-ci est le fruit de leur histoire, de leur religion, elle ne doit pas nous choquer ... c'est cette diversité qui fait plaisir à voir. Ne cherchons pas absolument à « gommer » les différences pour aboutir à un état final unique, ennuyeux et peut-être même dangereux.. Lorsque les « uniformes » sortent du placard, les fusils ne sont jamais loin..

Le projet d'école et ce défilé des enfants lance ce grand défi de l'humanisme, contre toutes les barbaries qui renvoient l'humain à l'âge des cavernes.

Comme d'habitude l'école est dans son rôle, petits et grands sont conviés à prendre place dans cette grande ronde qui symbolise le monde.



La municipalité du Mazet-St-Voy a mis en place une liste de diffusion par mail afin d'améliorer la communication auprès des personnes intéressées pour connaître au fil de l'eau les événements et les animations qui se passent dans notre commune. C'est important que vous y soyez car les informations apportées sont de tous ordres et certaines sont importantes, notamment en cas de dysfonctionnement momentané de tel ou tel service.

Vous souhaitez être abonné à cette liste de diffusion à laquelle vous pouvez vous désabonner quand vous le souhaitez.

Faites vous connaître en envoyant un mail à la Mairie à l'adresse suivante
mairie@mazet-st-voy.com ou mairie.lemazet@gmail.com

Là où les sillons tracent l'avenir de l'élevage : un événement incontournable les 23 et 24 août !

Venez nombreux participer à un événement exceptionnel organisé par les **Jeunes Agriculteurs de Tence**, dédié au monde agricole les **samedi 23 et dimanche 24 août** au lieu-dit **Foumourette au Mazet-Saint-Voy** !

Nous vous avons concocté un programme riche et varié pour toute la famille. Au cœur de ces deux journées, ne manquez pas les **concours bovins allaitants** et le **concours interrégional Aubrac**, qui seront suivis de **ventes aux enchères**. Une occasion unique d'admirer la qualité de nos élevages locaux et régionaux.

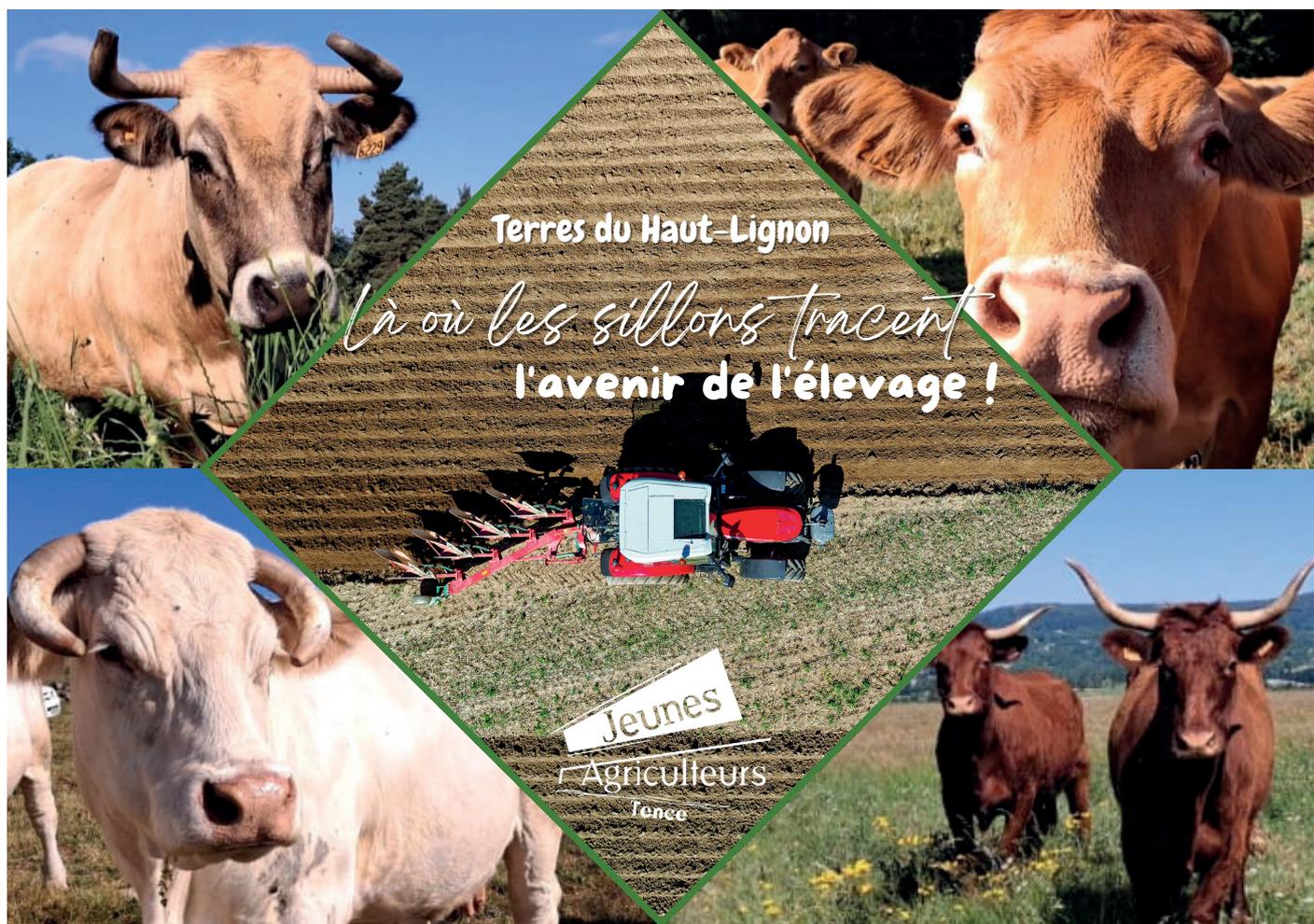
Et lorsque le soleil se couchera le samedi, la fête continuera avec un grand bal ! Venez danser et profiter d'une soirée conviviale et festive sous les étoiles.

Les passionnés de machinisme agricole seront ravis avec un **concours départemental de labour** et une **exposition de matériels agricoles** dernier cri lors de cette deuxième journée. Pour l'ambiance et le divertissement, préparez-vous à des sensations fortes avec une **animation rodéo sur taureau** !

Les plus jeunes ne seront pas en reste grâce à de nombreuses **animations enfants**. Un **marché de producteurs** vous permettra de découvrir et d'acheter des produits locaux de qualité, tandis qu'une **brocante** offrira l'opportunité de chiner de bonnes affaires.

Bien sûr, **restauration et buvette** seront disponibles sur place pour vous permettre de profiter pleinement de ces journées conviviales.

Nous vous attendons avec impatience pour partager ces moments et célébrer ensemble l'avenir de l'élevage !







Création d'une entreprise par Franck Gambina

FORMATION UNIVERS APPLE

Je propose différentes formations :

- Initiation Mac, Ipad, Iphone (débutants jusqu'à confirmés)
- Apprendre à se déplacer, à créer des dossiers, à enregistrer son travail, à envoyer un mail et tout ce qui est nécessaire afin de devenir autonome sur son appareil.
- Applications Pages, Keynote, Numbers
- Apprendre à écrire un courrier, créer une affiche, une invitation, mais aussi être capable de proposer un diaporama, d'utiliser un tableur...et de transmettre votre création.
- Applications iPhotos, iMovies...
- Organisez ses photos, les imprimer, les envoyer, mais aussi créer un film grâce à vos vidéos prises avec votre téléphone.
- Logic Pro x (Musique assistée par ordinateur)

Des outils de création puissants pour éditer, créer des rythmes, composer et mixer comme les pros.

Une formation afin d'obtenir les bases. Ainsi vous pourrez créer vos propres musiques, les mixer....

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements

Tél : 0771.84.42.71

Mail : gambina@me.com

Site internet : <https://gambina7.wixsite.com/universmac>

C'est avec une grande peine que nous avons appris le décès de Mr Marc Jacob, généreux donateur d'un orgue destiné à équiper le temple du Mazet il y a quatre ans.

Médecin à la retraite domicilié à Pignans dans le Var, celui-ci s'est éteint paisiblement dans sa maison entouré de l'affection des siens. Un grand merci pour le don de cet instrument qui n'en finit plus de réjouir le cœur de chacun lors des cérémonies au temple du Mazet.



La commère 43

Paul Dominique Gagnaire, facteur d'orgue, Marc Jacob et Pierrette Allaigre organiste lors de l'inauguration du 5 juin 2022.

Mesures s'appliquant aux usages qui résultent d'un prélèvement d'eau issu :

- du réseau d'eau potable
- de puits
- d'un cours d'eau (et nappe)
- d'un forage



Ne s'appliquent pas aux usages qui résultent de réserves d'eau constituées hors période d'étiage à partir de l'eau de pluie (retenue collinaire, retenue de substitution, réservoir, citernes...)



Mesures de limitation des usages (économies d'eau volontaire)



Potagers



Terrains de sports



Piscines et plan d'eau



Jardins d'agrément, pelouses, espaces verts publics ou privés et golf



Prélèvements pour irrigation dans cours d'eau (et nappes)



Fontaines publiques sur réseau d'eau potable



Véhicules



Greens et départs de golf



Prairies



Lavage des voiries, trottoirs ou voies privées



Nettoyage extérieur des bâtiments

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site internet des services de l'État de Haute Loire : www.haute-loire.gouv.fr

Accueil > Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau > Sécheresse



DECHETTERIE MOBILE

Dans votre commune,
Les Samedis 16, 23
et 30 août 2025

Pour quels déchets ?

- ◆ La ferraille
- ◆ Les encombrants
- ◆ L'électroménager
- ◆ Le carton
- ◆ Le plastique



LA DECHETTERIE MOBILE EST UN
SERVICE RESERVE AUX PARTICULIERS

Ne seront pas pris en charge :

- Les ordures ménagères
- Les gravats
- Les déchets verts
- Les déchets professionnels et agricoles
- Les pneus

LE MAS DE TENCE <i>Parking route de chaudier à côté du cimetière</i>	Samedi 16 août de 9h00 à 12h00
CHENEREILLES <i>Route des Champs</i>	Samedi 16 août de 14h00 à 17h00
LE MAZET ST-VOY <i>ZA de la Mion</i>	Samedi 23 août de 9h00 à 13h00
SAINT-JEURES <i>Vers Chaufferie au-dessus du terrain de foot</i>	Samedi 30 août de 9h00 à 13h00

La déchetterie fixe du Chambon/Lignon
fonctionne pendant toute la période

Pour plus de renseignements :
Communauté de Communes du Haut-Lignon
13, allée des Pâquerettes - 43190 TENCE
Tél : 04-71-59-87-63
Email : cc.hautlignon@wanadoo.fr
Site Web : www.cc-hautlignon.fr

Les rencontres contemporaines

Une bien belle rencontre ce dimanche 29 juin, salle de la mairie, la harpe était à l'honneur. Sandrine Chatron est professeur de harpe à la Haute Ecole de Musique de Genève, elle occupe aussi le poste de harpe solo au Nederlands Philharmonisch Orkest depuis 2009 et enseigne au conservatoire d'Amsterdam. A travers le jeu de pièces très variées elle a su faire partager la passion de son art et découvrir la palette de sonorités de ce bel instrument peu connu et qui en rebute plus d'un. Un émerveillement de sons, pour ce solo d'un instrument qui apparaît souvent effacé dans les orchestres. Merci aux Rencontres Contemporaines, à leur correspondante locale, Jacqueline de Bonneville, de nous permettre ces beaux moments de rencontre, des rencontres de qualité que les participants ont appréciées dans la fraîcheur de la salle des fêtes.







RESTONS CONNECTÉS !



- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...

01 | Téléchargez l'appli 02 | Recherchez votre commune 03 | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription, Made in France et disponible sur :





Illiwap est au Mazet Saint Voy

L'accès à ILLIWAP a été décidé et pris en charge par la CCHL du Haut-Lignon sur tout notre territoire. Cette application fonctionne depuis mi-septembre et nous permet de connaître toutes les informations, non seulement de notre commune mais aussi de tout le Territoire du Haut-Lignon.

En complément du groupe « Lemazetévènement.com » vous pouvez choisir vos centres d'intérêts (culture, infos mairie, travaux etc..) et recevoir les informations du territoire ou seulement de votre commune sur votre téléphone.

Calibert en scène

Premier acte de la saison culturelle 2025

Le montage de la saison culturelle est un numéro d'équilibriste.

Une nouveauté pour 2025: le cycle cirque s'est aventuré dans ce semestre jouant le rôle de fil rouge de la programmation.

Nous avons fait une belle découverte avec Monsieur O, Tant qu'il y aura des briques, Accroche toi si tu peux et Ça roule ma boule qui a fait salle comble. Petite réserve, ce dernier spectacle s'adressait bien à des enfants, mais les autres propositions ont été également reçues pour «jeune public» alors que ce versant "nouveau cirque» nommé aussi "cirque contemporain" qui traverse toutes les formes artistiques: danse, mime, musique, expression corporelle... s'adresse à toutes et tous, en proposant des réalisations artistiques poussées.

Ce numéro d'équilibriste se poursuit dans la construction de la saison avec de l'audace pour recevoir «Tout Dostoïevski», de la Comédie nomade de St Etienne sous une forme inédite de cabaret, le concert/lecture Deleyaman et Maruschka Detmers, les Femmes savantes de Molière revisitée en version burlesque ...

Mais aussi le théâtre amateur, la chanson française, un énergique concert Gospel, l'invitation de plusieurs chorales pour la Journée Internationale des Droits des Femmes, une randonnée découverte sur fond de chants d'oiseaux et de poésie...

Ces propositions variées voient un public de plus en plus nombreux franchir les portes du Calibert.

Merci aux bénévoles qui tissent avec le public et les artistes des liens donnant corps à notre aventure culturelle.

Continuons à apporter le terreau nécessaire à la vitalité de notre églantier : Le Calibert !!!

Prochaine étape, réussir l'accostage des «Lectures sous l'arbre»

Bon été.

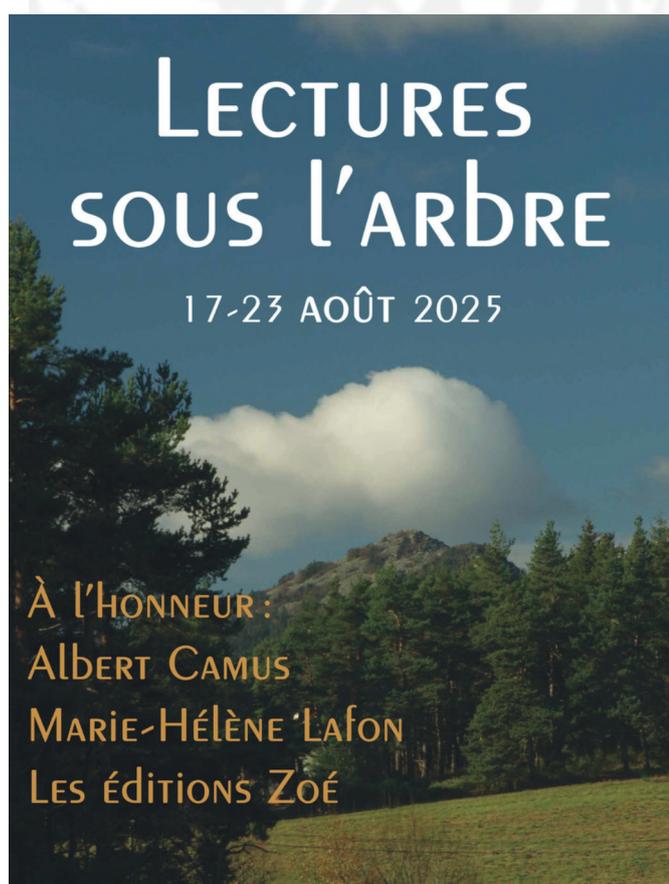
Dominique Rouhouze



34^{es} Lectures sous l'arbre

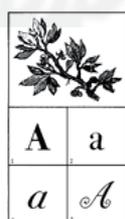
17-23 août 2025

Entre Haute-Loire et Ardèche, des rencontres en pleine nature sur le Plateau Vivarais-Lignon, autour de la poésie et la littérature contemporaine.



Portées par les associations Typographie & poésie et Calibert : culture, littérature et poésie, les Lectures sous l'arbre s'installent en différents lieux du Mazet-Saint-Voy tout en rayonnant autour des communes environnantes, situées en Haute-Loire, (Chambon-sur-Lignon, Tence), et en Ardèche, (Le Cheylard, Devesset, Saint-Agrève).

Avec une cinquantaine de rencontres et plus d'une trentaine d'intervenants, Les Lectures sous l'Arbre proposent une riche programmation mêlant lectures, échanges, balades littéraires, spectacles, projections, expositions ainsi que des stages de lecture et d'écriture.



LECTURES
SOUS L'ARBRE

***Deux Journées camusiennes**

Lundi 18 et mardi 19 août

Sous la direction de Jean Lebrun, historien et journaliste à Radio France, ces journées rendent hommage à Albert Camus, qui séjourna sur le Plateau durant les années 1942-1943.

Historiens, sociologues, écrivains apporteront leur regard pour explorer, chacun à leur manière, l'univers d'Albert Camus.

Les invités : Patrick Cabanel, Jacques Ferrandez, Nathalie Heinich, Christian Phéline, Anne Prouteau, Collectif TDP.

*** "Libre cours à..." Marie-Hélène Lafon,**

Du mercredi 20 au vendredi 22 août

Prix Renaudot, Goncourt de la nouvelle, présidente de l'édition 2025 du prix du Livre Inter, Marie-Hélène Lafon est une figure majeure de la littérature française contemporaine.

Pour cette édition 2025 des Lectures sous L'arbre, elle propose une programmation personnelle autour d'écrivains, textes, films qu'elle affectionne particulièrement.

Les invités : Violaine Bérot, Cécile Lateule, André Le Hir, Jérôme Meizoz, Emmanuel Venet.

*** Un éditeur Invité : Les éditions Zoé**

Samedi 23 août

Yannick Stiassny présentera lesdites éditions au cours d'un entretien avec Sandrine Charreau responsable de la librairie la Boîte à Soleils, à Tence.

C'est dans l'élan des mouvements contestataires que sont créées à Genève, les éditions Zoé, en cette année 2025 elles célèbrent leur 50ème anniversaire.

Au catalogue, Nicolas Bouvier, Robert Walser, Agota Kristof, ou encore Jérôme Meizoz, Richard Wagemese, Elisa Shua Dusapin, Gabriella Zalapì, Anne-Sophie Subilia et bien d'autres.

*** Poésie**

Chaque matin, lecture de poésie étrangère à l'église de Saint-Voy.

En après-midi, balade littéraire autour d'une thématique ou d'un auteur.

*** Voisins -Voisines**

Chaque après-midi, des auteurs locaux présenteront et liront des extraits de leurs livres.

Présentation de Danielle Maurel.

Auteurs invités : Brigitte Baumié, Pascale Maret, Pascal Riou, Anne Sibran, Didier Tronchet.

*** Expositions**

- Pavage Céleste, céramiques d'Ito Naga
- La forêt imaginaire et Portraits d'arbres, calligraphies et peintures d'Yves Dimier
- Écrivains et penseurs autour du Chambon-sur-Lignon. Exposition en partenariat, avec le Lieu de Mémoire, qui retrace l'étonnante présence de dix-sept auteurs d'envergure sur le territoire.

*** P'tite Guinguette**

Mardi 19, mercredi 20, jeudi 21, samedi 23 août

Dans les jardins du Calibert, autour du Bistrot des Lectures, se tiendront à 19h un concert ainsi qu'une exposition de croquis réalisés, sur place, au cours de la journée par François Drapier.

*** Stages**

- Stage de lecture à voix haute, En confiance, animé par Laurent Soffiati, comédien.
- Stage d'écriture, Les mots d'Éros, animé par Emmanuelle Jay, autrice et art-thérapeute.



© Étienne Gonnaud

HAUT LIGNON FOOT

La saison futsal s'est terminée fin février pour les jeunes du club.

Si les garçons n'ont pas pu se qualifier, les deux équipes féminines U13F et U15F se sont qualifiées pour les finales départementales complémentaires à Langeac. Mention particulière pour les U15F qui ont ramené le trophée tandis que les U13F obtenaient une belle 3ème place.

Depuis, les championnats extérieurs ont repris pour toutes les catégories.

Les plus jeunes U7, U9, U11 pratiquent du foot animation sans enjeu, uniquement le plaisir de partager un moment avec les copains.

Les plus âgés, ados et adultes, sont inscrits dans des poules de championnats départementaux. Sans présager de l'issue de la saison, l'équipe fanion qui évolue cette année en D1, réussit une belle performance en étant dans le peloton de tête pour sa 1ère année à ce niveau.

Le club prépare déjà la saison prochaine.

Les demandes d'informations sur les inscriptions sont possibles auprès des responsables du club :

- Laurent POYET 06-80-93-24-94, Bertrand POYET 06-78-67-41-09, Benjamin GENEST 06-23-93-52-63, les co-présidents
- Laurent DIGONNET 06-30-48-55-94, le secrétaire

Laurent Dignonnet



6X6 Le Parcours Photo

Exposition ici au loin 27 juin - 24 août 2025

Le 5ème parcours photographique du Haut-Lignon propose des images riches de parti pris : documentaires, testimoniales ou inventives. Le regard singulier des photographes invités souligne l'universalité de notre être-au-monde sur le plateau Vivarais-Lignon. Les paysages polaires du finlandais Pentti Sammallahti et le plateau des Ozarks de l'américain Lucian Perkins, ne sont pas si étrangers à nos paysages altiligériens ou ardéchois.

Lucian PERKINS, lauréat de deux prix Pulitzer, a travaillé comme photographe pour The Washington Post pendant vingt-sept ans. Durant son passage au Post, Perkins a couvert de nombreux événements marquants aux États-Unis et à l'étranger, notamment en Russie et dans l'ex-Union soviétique depuis 1988, le premier soulèvement palestinien, ainsi que les guerres en ex-Yougoslavie, en Irak et en Afghanistan.

Lucian Perkins dans ses œuvres exposées au Jardin Botanique du Mazet, dévoile en photographie un pan de l'Amérique rurale, attachée à la terre et aux traditions, empreint d'une identité indienne ancestrale. On croise dans la

série d'images du photographe américain, des femmes et des hommes, qui sont venus chercher une vie alternative, inspirés par le mouvement de «retour à la terre» des années 70-80, dont la vie et les rêves balancent entre tradition et modernité



Construction d'une crèche intercommunale sur la commune du Mazet-Saint-Voy

Les travaux de construction de la crèche intercommunale du Mazet débuteront courant septembre, après une phase de préparation qui devrait démarrer début juillet.

Cette construction innovante conçue en ossature bois et isolation paille répondra pleinement au projet pédagogique de la structure ainsi qu'aux enjeux de transition écologique. Les enfants et professionnels de la structure pourront occuper dès la rentrée 2026 un établissement accueillant, moderne et durable.

Lancée à la fin avril, la consultation des entreprises pour les travaux a donné lieu à la réception de 23 offres, principalement issues d'entreprises locales signe d'un dynamisme économique évident sur le territoire du Haut-Lignon.

Après analyse des candidatures par le groupement de maîtrise d'œuvre organisé autour du cabinet Let's Go et une phase de négociation avec les candidats, la commission des marchés et le conseil communautaire du 5 juin ont sélectionnés les entreprises qui réaliseront les travaux.

Le bâtiment sera raccordé au réseau de chaleur communal dont est gestionnaire la société ERE 43.

Par ailleurs, à la mesure de l'engagement du territoire en faveur de la résilience de son patrimoine immobilier et dans une démarche constante de rationalisation des consommations énergétiques, le futur bâtiment sera labellisé E+C- par l'organisme CERTIVEA.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 950 000 € HT avec un soutien conséquent de la CAF Haute-Loire qui s'est d'ores et déjà engagée à financer 253 500 €. Les réponses des autres financeurs sollicités devraient parvenir sous peu à la CCHL.

S'agissant d'un équipement structurant, la commune du Mazet-Saint-Voy participera à hauteur de 20 % du montant de l'opération.



Crèche «Les Pitchounets»

Petites nouvelles de la crèche des Pitchounets.

Nous accueillions actuellement 38 enfants, depuis janvier Anna, Camille et Elio nous ont rejoints.

Nous avons organisé 8 séances de temps passerelle, de janvier à juin afin de faciliter la rentrée en septembre des futurs écoliers.

Cette année notre thématique sera « A petits Pas dans l'art », avec 8 séances d'éveil musical, 6 séances de peinture avec Marie Hebbelynck puis 6 séances d'argile à l'automne avec Marie Demutrecy. Une véritable exploration sensorielle. !!

Nos sorties Nature sont toujours régulières et conservent une grande importance pour toute l'équipe et les enfants.

Que faisons-nous encore ? : des ateliers pâtisseries, des temps à la bibliothèque, de la danse, du yoga, du transvasement, de la pâte à sel, une soirée jeux avec les parents et Gaëlle de l'Arène à Tence, des échanges avec les pompiers, le centre de loisirs, la résidence du Lizieux...

Avec le magnifique soleil de juin et juillet nous programmons de nombreux pique-niques.

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe, la structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Bel été

Florence Gaddini



Divagation des chiens

Extrait de la Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous devez tenir votre chien en laisse **s'il présente un danger** pour les personnes ou d'autres animaux domestiques.

Vous **êtes responsable des dommages** que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Le maire peut aussi interdire l'accès de certains lieux aux chiens même tenus en laisse. Ces mesures sont affichées à l'entrée des jardins publics par exemple.

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Ces interdictions ont pour but de prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et de favoriser leur repeuplement.

Un **chien est considéré divaguant** s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.

Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une **distance dépassant 100 mètres**.

Tout chien **abandonné, livré à son seul instinct**, est en état de divagation. Cela ne s'applique pas au chien qui participait à une chasse s'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.



Club de Scrabble

Lors de notre assemblée générale en septembre dernier, le Club de Scrabble avait proposé d'ouvrir ses portes aux joueurs de cartes et de jeux de société. Une vingtaine de personnes, la plupart des retraités, issues de la commune et aussi des communes environnantes ont répondu avec un bel engouement et fidélité à cette invitation. Le Club s'en réjouit et réalise que cela correspond à une vraie demande et à ses valeurs essentielles de partage, détente, convivialité, lien et entraide

Le Club de Scrabble continue de se retrouver tous les jeudis de 14h à 17h dans la salle des fêtes sous la mairie. Les jeux de cartes ont lieu les mardis même heure même lieu. N'hésitez à venir nous rejoindre pour l'un ou l'autre des après-midis. Soyez assurés d'un accueil sympa, qui que vous soyez, excellents, bons, moyens ou novices joueurs. Il y a une place pour toutes et tous.

Et cerise sur le gâteau, à la fin juin, avant de se séparer afin de reposer les méninges, un voyage d'une journée est programmé avec la visite du Moulin Richard de Bas, suivi d'un repas gastronomique à Montarchet. Début août, nous participons au défilé de la fête du terroir.



Alors à très bientôt !!! Au cours du mois de septembre, une date de rentrée sera annoncée par la presse.

Le Club du Scrabble vous souhaite un bel été.

Les secrétaires. Aline et Jeannine

L'Église Protestante Unie Du Mazet (Freycenet- Fay -Montbuzat)



L'actualité, pour notre association, c'est d'abord le départ de notre Pasteur, Monique Orioux, pour un poste à mi-temps dans le consistoire Eyrieux Doux au premier juillet.

A l'heure actuelle, aucun remplacement permanent n'est prévu.

Au cours de ce premier semestre, les activités traditionnelles ont suivi leur cours et il convient de souligner deux événements majeurs: La journée Gospel à l'occasion de la fête de paroisse le 11 mai et la rencontre des chorales, intitulée « partition libre » réunissant les formations de La Montagne, St Etienne, St Chamond ainsi qu'une chorale malgache, le 18 mai.

Pour les temps qui viennent, le mois de juillet sera marqué par l'inauguration de l'habitat partagé, du nom du Volamont, route de Fay, le mercredi 9 juillet avec un concert « autour de Jean Ferrat » au Temple en soirée. Du 9 juillet au 15 Août, une exposition sur la vie d'Albert Schweitzer sera proposée au Temple également ; elle est ouverte à tous. Venez la découvrir !

Enfin, même si c'est un peu incongru de l'annoncer en pleine saison estivale, réservez votre week-end des 29 et 30 novembre pour le traditionnel marché de Noël.

Bel été à toutes et tous.

Bernard Cotte.



Mazet Brake danse Crew

Cette première année de l'association Mazet Break Danse a ouvert les portes de la culture hip-hop à une cinquantaine d'adhérents âgés de 4 à 50 ans, venus du Mazet et de plusieurs communes voisines pour s'initier et s'entraîner au break dance dans la salle du Calibert, les jeudis soir. Elle se termine en beauté avec deux événements sportifs et culturels qui ont marqué cette fin d'année riche en émotions :

- Petits et grands breakeurs ont pu présenter le fruit de leur travail et de leurs efforts lors du spectacle de fin d'année qui s'est tenu le 10 mai au Calibert : avec une salle comble, les danseurs répartis dans leurs groupes d'âge ont pu présenter des chorégraphies travaillées et dynamiques sous l'oeil conquis du public. La soirée s'est terminée dans une ambiance joviale où les participants et le public ont pu continuer à danser dans une atmosphère électrique.
- Une quinzaine d'ados du groupe 3 du club ont été invités à participer gratuitement au Week End de la Street organisé par Production Directe du 30 mai au 1er juin au Puy accompagnés par quelques parents volontaires. Les jeunes ont dansé sur la scène du centre Pierre Cardinal pour la soirée d'ouverture, profité des divers ateliers de street art et rencontré d'autres groupes de danseurs hip hop venus de divers départements.

Autre fait marquant, l'Assemblée Générale annuelle de l'association s'est tenue au Calibert le jeudi 12 juin. Elle donne un nouvel élan à l'association qui s'est dotée d'un nouveau bureau : Jeanne Semin (Présidente), Iseult Raspail (Secrétaire) et Sandy Duflos (Trésorière) assureront la continuité des activités de l'association de danse et prendront le relais à la suite Juanita Berger et Cassandre Sunassee à la rentrée de septembre 2025.

L'organisation des cours et des événements culturels conservera la même dynamique pour l'année 2025/2026. Les cours se tiendront toujours les jeudis soirs au Calibert avec le même professeur Victor Moutbeka qui annonce de légers changements au niveau pratique : les prochains cours seront plus axés sur les différents niveaux des danseurs et un peu moins en fonction de l'âge à l'exception du cours des tout-petits breakeurs. Il y aura aussi sûrement des temps «open training» pour l'entraînement des plus aguerris de nos danseurs qui souhaitent continuer à représenter le Plateau dans les «battles» de la Région (temps d'échange où les danseurs montrent leur style et leurs figures dans un affrontement ludique entre groupes). Ils seront coachés par Victor qui assure pouvoir les mener haut, et continuera aussi par ailleurs les initiations et le travail chorégraphique.

Les inscriptions sont ouvertes à tous/toutes pour l'an prochain à partir de 4 ans !

L'année prochaine se voudra aussi riche en événements culturels hip hop organisés par l'association Mazet break Danse en partenariat avec Production Directe et les associations culturelles du Haut-Lignon.

L'association vous donne rendez-vous au traditionnel forum des associations à La Maison des Bretchs du 6 septembre, où un avant goût du programme devrait être dévoilé.

Pour plus d'information, ou pour vous inscrire vous pouvez aussi contacter l'association sur : mazetbreakdancecrew@gmail.com



Association Mazet Energy club

La Gym pour Tous au Mazet Saint Voy !

Depuis plusieurs années, l'association Mazet Energy club fait bouger les habitants du village dans une ambiance chaleureuse et conviviale ! Que vous soyez adepte du pilates, ou simplement à la recherche d'un moment pour vous détendre et rester en forme, nos cours sont ouverts à toutes et tous, quel que soit votre âge ou votre niveau.

La rentrée 2025 s'annonce riche en nouveautés puisque des cours de gymnastique seront aussi proposés aux enfants à partir de trois ans.

Nous nous retrouvons chaque semaine à la salle du Calibert et nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer une partie du programme ainsi que les horaires suivants :

Horaires hebdomadaires :

- **Lundi** : gymnastique pour les enfants (3 cours en fonction de leur âge) à partir de 17h00 .
- **Lundi** : 17h25 à 18h25 -> pilates (cours pour adultes)
- **Mardi** : 10h00 - 11h00 -> pilates
- **Mardi** : 20h30- 21h30 -> fitness ou stretching (cours à l'étude en fonction des demandes)
- **Mercredi** : début d'après-midi -> Nous envisageons la mise en place d'activités physiques adaptées favorisant le maintien en forme, le retour à l'activité physique ou la réappropriation de son corps.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à venir nous rencontrer au forum des associations le 6 septembre de 9h à 13 h OU envoyez-nous un message à l'adresse suivante :

asso.mazet.energy.club@gmail.com

Rejoignez-nous pour une rentrée en pleine forme !



Nouvelles installations

Prothésiste dentaire dans la maison médicale route de Tence. Mme Lola Mazué, diplômée de la chambre des métiers de Nîmes, elle est installée depuis 3 mois et travaille avec les dentistes du plateau.

Ferme maraîchère de la varenne :

Vente de légumes et présent aux marchés du jeudi et du dimanche sur la place du Mazet St Voy

- Mr Lucien Augry 1379 route du Mézenc. 0699429735.

Pour rappel :

Rôtisserie Traiteur du Lignon.

Eric et Aurélie Suchail présents sur la place de la mairie les jeudis, vendredi, dimanche de 7h à 13h.



Association des Parents d'élèves

Nous voici arrivés au terme de cette année 2024-2025 riche en événements pour l'association des parents d'élèves de l'école Albert Camus.

Un bilan très positif cette année encore !

De l'accueil gourmand des familles pour la rentrée de septembre à la déambulation des enfants pour le carnaval, en passant par le marché puis la journée de Noël en décembre ou bien encore les diverses ventes (pizzas, calendriers, sapins, torchons, etc), de nombreuses manifestations ont rythmé cette année scolaire. Sans oublier la traditionnelle tombola du mois de Mars en partenariat avec le club de foot du Haut-Lignon, ainsi que la fameuse benne à ferraille qui a retrouvé ses quartiers l'espace de quelques semaines sur le parking de l'école.

L'année s'est clôturée en beauté le 13 juin dernier avec la soirée snacking proposée à l'issue du spectacle. Une nouveauté appréciée de tous qui a rencontré un franc succès.

Toujours plus de projets à financer

Ces différentes initiatives ont permis d'accompagner les élèves dans leur « **Voyage autour du monde** », en participant notamment au financement du projet « Achilude », mais également du séjour des classes de CE et CM à Sausset-les-pins dans les Bouches du Rhône, des journées ski aux Estables, ou bien encore de la journée à Peaugres des élèves de maternelle et CP. L'occasion pour nous de remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe pédagogique toujours plus motivée et dynamique dans la recherche de projets innovants, et qui suscitent l'intérêt et la curiosité des élèves dans les apprentissages. Nous en profitons pour souhaiter bonne route aux personnels qui quittent l'école, notamment Mme Carole VELLE qui a travaillé auprès des GS-CP cette année. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle vie Corrézienne.

Et si vous nous rejoigniez en 2025 ?

Continuer de faire vivre l'APE (dont la gestion est collégiale depuis septembre 2023), permet de soutenir une grande partie des projets de l'école, en participant à l'épanouissement social et intellectuel de nos enfants. Nous remercions par ailleurs les parents qui se sont impliqués, de près ou de loin dans la réussite de ces événements.

Et bonne nouvelle, l'APE est toujours ouverte pour accueillir de nouveaux membres désireux de s'investir ! Alors tous à vos agenda pour l'assemblée générale du **16 septembre** prochain, ouverte à tous. Nous vous attendons nombreux !



Chorale Voix-ci Voy-là

Ce ne sont pas tous les noms d'oiseaux qui ont fusé lors des répétitions de la Chorale Voix-ci Voy-là, mais plutôt d'autres, divers et variés, qui ont donné le fil conducteur à notre année :

- Toute une ribambelle de Marie-quelque chose, avec Gaston qui écoute le téléphone,
- Laurette, dont le souvenir nous fait regretter une jeunesse mythique,
- Wolfgang : la découverte fracassante que ce n'est pas lui, mais sa sœur Léopoldine qui était la vraie génie de la famille Mozart,
- et dont la mélodie de la 40ème symphonie a été réquisitionnée pour raconter le beau parcours de Pierrot et Colombine.
- Puis nous sommes partis à la rencontre de Lili, qui passe de Somalie aux Etats-Unis via un hôtel, rue Secrétan à Paris.

Des noms et chants évocatifs, le tout pour égayer un après-midi à la Maison Marguerite au Chambon, le 21 juin, journée de la fête de la musique, suivi d'une représentation à l'Eglise de St Voy en soirée.

La chorale et son chef, Jean-Claude Soubeyrand, sont toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres. Notre première répétition de la rentrée sera dans la salle sous la mairie, le jeudi 11 aux heures habituelles : 18h30 à 20h30. Pour toute information, contactez nous à chorale.voixciyoila43@gmail.com

Quentin Braddock



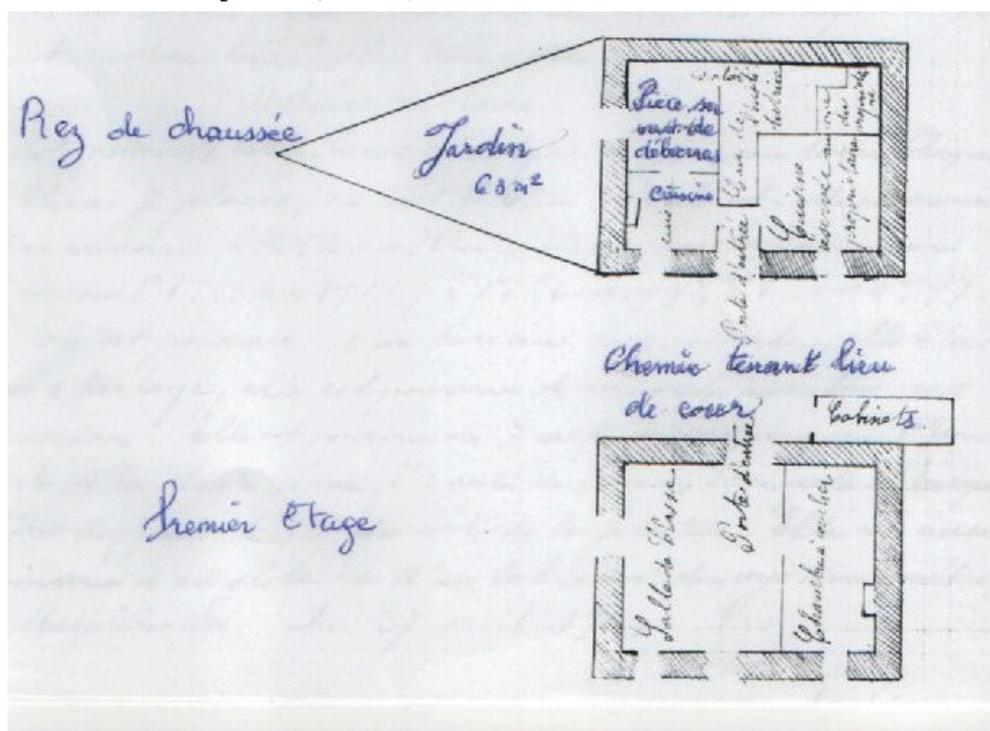
La première école de Mazalibrand

Lors de la promenade du 8 juin initiée par Calibert en scène et son président Dominique Rouchouze, nous fîmes une halte gourmande à Mazalibrand pour déguster les pizzas cuites au four à pain de Michel Valla, dont la maison fut la première école communale du hameau.

Tout commence en effet après la défaite humiliante de Sedan et l'écroulement de l'Empire de Napoléon III (1870) qui cède sa place à la III^{ème} République après quelques échauffourées avec les monarchistes. Ce n'est pas qu'il y eut rien avant cette date, mais les quelques écoles libres de hameaux étaient payantes (ce qui explique que les familles les plus modestes restaient analphabètes) et l'enseignement faisait la part belle au religieux, on était plus proche d'un enseignement du catéchisme que d'un réel enseignement émancipateur et républicain. Les lois Jules Ferry ont marqué une vraie rupture, une superbe avancée, faisant de l'instituteur un fonctionnaire laïque appointé par l'état et possédant une réelle formation dispensée dans les Ecoles Normales...

La commune du Mazet demanda l'ouverture d'écoles dans de nombreux hameaux populeux et une question se posa tout de suite au conseil municipal: où installer l'école dans des villages où se dressent encore bien souvent des chaumières ?? Car outre la salle de classe qui devaient être suffisamment grande (50m²), bien éclairée, bien chauffée, il fallait trouver un logement adéquat pour l'instituteur ! Nos édiles nationaux avaient pensé à tout dans la loi, l'instituteur devait disposer d'un logement gratuit, d'un jardin (et d'une cave pour mettre ses pommes de terre et quelque boisson rafraîchissante!).

Pour que l'administration consente à une ouverture d'école il faut trouver un lieu répondant à tous ces critères. Le maire Me Laroue expose qu'il n'a pas été facile de trouver un local à Mazalibrand, qu'il s'est entendu avec monsieur Besson Jacques Louis qui a bien voulu louer pour six ans sa maison (il l'habite en partie et accepte de partager sa cave avec l'instituteur). Il accepte d'autre part de lui fournir devant la maison un petit jardin de 63m². A l'étage supérieur se trouve la salle de classe (les enfants y accèdent depuis la route) mais aussi la chambre de l'instituteur. Celui-ci ne peut rejoindre sa chambre qu'en traversant la salle de classe, il pourrait presque faire classe depuis son lit...Ce n'est pas très fonctionnel ! Mais il y a pire, il n'existe pas de préau, le seul refuge en cas de pluie c'est la salle de classe, exigüe, de 36m². Ce que l'administration juge à juste titre insuffisant, notamment en volume d'air pour accueillir 45 élèves (la salle a le désavantage d'être basse de plafond, 2m50)*



*Source Archives Inspection Académique de la hte Loire>>Rapport demandé à l'instituteur



Rez de chaussée, façade sud : la porte d'entrée commune, à gauche la fenêtre de la cuisine de l'instituteur, à droite la cuisine du propriétaire

Au premier étage les deux fenêtres de gauche étaient celles de la classe, la troisième à droite éclaire la chambre de l'instituteur



Premier étage façade nord : la porte est celle par laquelle les élèves entraient en classe, ils utilisaient le chemin rural comme cour de récréation, sans être gêné par la circulation !

Dès la première rentrée c'est l'affluence. Plus de 45 élèves de 6 à 14 ans s'entassaient sur 8 tables-bancs sans dossier ! On s'installe comme on peut, à 6 ou 7 élèves par bancs, les plus petits devant, les grands derrière. Et quand on veut sortir du banc pour aller au tableau, quelle bousculade ! Mais le maître est là qui veille au grain et qui n'a pas de peine à rétablir le calme, il possède une autorité sans réserve. Il y a trois tableaux qui correspondent en gros à trois niveaux d'enseignement (les petits ou CP qui apprennent à lire), les CE et les CM. Evidemment il n'existe pas de cour de récréation, un seul WC rudimentaire en bout de bâtiment .

Par contre la salle de classe dispose d'une estrade sur laquelle trône le bureau du « maître » qui dispense le savoir. Il existe aussi un embryon de bibliothèque, elle se complète au fil des ans, nous n'avons pas le détail des livres qu'elle contient. Par contre nous avons le détail des cartes : une carte de la Haute-Loire, 3 cartes de France, une carte d'Europe, une mappemonde, une carte de Palestine. Il y a aussi un globe terrestre et un tableau du système métrique. C'est bien peu.

Pourquoi l'école n'a-t-elle pas d'horloge ? C'est d'ailleurs une constante que l'on retrouve dans toutes ces écoles. Le maître est sans doute aussi le seul maître du temps !

Au renouvellement du bail, Maître Laroue obtient de maigres avantages . Il dit qu'il s'est transporté dans ce hameau mais qu'il n'a pas trouvé mieux et « qu'il s'est abouché avec le propriétaire duquel il a obtenu à

grand peine de prendre à sa charge quelques réparations. »

Celui cède à l'instituteur la moitié d'un autre jardin placée au sud, et accepte de placer une porte à la cave, de blanchir les murs et le plafond de la salle de classe.

C'est finalement au renouvellement du bail suivant qu'un local plus adapté est enfin déniché par le maire: cour de récréation de 100m², préau de 110m², toilettes à deux compartiments, salle de classe de 60m², jardin de l'instituteur de 350m² !! C'est le grand luxe..Le bâtiment est situé en vis-à-vis du précédent, de l'autre côté de la route

Pour terminer il y aura l'ouverture momentanée d'un deuxième poste à Mazalibrand. Avec encore un déménagement de l'école mais cette embellie ne durera pas. Peu à peu les campagnes se vident, les effectifs s'effondrent... En 1955, il n'y a plus que 7 élèves à Mazalibrand, l'école de Moulin est déjà fermée.. Pendant ce temps, la commune a fait un effort prodigieux en faveur de l'instruction en construisant des bâtiments d'école adaptés dans de nombreux hameaux, avec ses moyens car les subventions de l'état ne couvrent pas la totalité du coût des constructions (60 à 70% au mieux). La dernière réalisation sera, avant la guerre de 1939, le remarquable bâtiment qui abrite aujourd'hui notre « Ecole Publique Albert Camus ». Le choix de ce nom prestigieux c'est aussi un clin d'œil à ces maîtres d'école de la Troisième République qui avec des moyens limités, voire archaïques, ont su tirer parti du fabuleux désir de s'instruire de leurs petits élèves, ont décelé les capacités, poussé les familles (même les plus défavorisées) à croire en leurs compétences, donné de leur temps, de leur énergie pour faire émerger (Oh ! ce ne sera pas toujours un « Prix Nobel ») au mieux un fonctionnaire permettant de s'élever un moindre peu dans l'échelle sociale.

Souhaitons simplement que cet ascenseur social ne soit pas en train de se gripper dans notre système éducatif moderne...



Reconstitution d'une salle de classe à l'ancienne, mais plus tardive, ici, détail qui a son importance, les bancs sont à deux places et ils ont un dossier ! Beaucoup viennent de l'école de Malagayte, le bureau du maître vient des Eyrauds.